

## PRESENTATION

### PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A LA FEMIS

#### Contexte

**La Fémis et la Fondation Culture & Diversité mettent en place un programme d'égalité des chances depuis 2008 pour favoriser l'accès des jeunes issus de milieux modestes à des études d'excellence dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma.**

Le programme Egalité des Chances à La Fémis se décline en quatre étapes : en amont, une action d'information des lycéens de l'éducation prioritaire sur les métiers du cinéma et sur les formations de La Fémis ; par la suite, lors des études supérieures, des Ateliers Egalité des Chances pour favoriser l'accès à La Fémis s'adressant aux jeunes issus d'établissements de l'éducation prioritaire ou boursiers de l'enseignement supérieur. Les élèves bénéficient ensuite d'un accompagnement pendant la durée de leurs études puis d'un accompagnement à l'insertion professionnelle après leur diplomation.

#### Etape 1 : information et sensibilisation des lycéens et présentation des formations de La Fémis et des métiers liés

Cette étape, en faveur des élèves d'établissements de l'éducation prioritaire, a pour objectif d'expliquer ce que sont vraiment les métiers du cinéma et de faire découvrir La Fémis et ses formations. Il soulignera que nul ne doit s'interdire de penser à faire ses études à La Fémis quelle que soit son origine sociale. Des élèves de Première et Terminale d'environ 15 lycées d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire par an, ainsi que des élèves de BTS et CPGE, choisis en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, participent ainsi à une présentation du secteur du cinéma et de La Fémis, réalisée par un intervenant de l'école ainsi qu'un de ses étudiants. Pendant deux heures, ils débattent avec les lycéens, sur la base de projections de films, d'échanges et de rencontres avec des professionnels. Cette séance d'information peut avoir lieu au sein des établissements partenaires ou dans les locaux de La Fémis pour en permettre une visite aux lycéens.

#### Etape 2 : les Ateliers Egalité des Chances

Afin de leur donner toutes les chances d'intégrer La Fémis, les **Ateliers Egalité des Chances** permettent à une quinzaine d'étudiants, sélectionnés à l'échelle nationale, d'approfondir leurs connaissances et leur expérience cinématographique. Ces Ateliers, qui se déroulent au cours de l'année précédant le concours de La Fémis, sont consacrés aux réalités contemporaines du cinéma, de ses métiers et débouchés au travers de **rencontres avec des professionnels**, et à la **réalisation** collective par les élèves de petits films de fiction.

Ils ne sont ni une classe préparatoire aux épreuves du concours, ni des ateliers d'apprentissage à la réalisation, mais offrent à leurs participants, élèves de deuxième ou troisième année d'études supérieures ayant obtenu leur baccalauréat dans un **lycée d'éducation prioritaire** ou **boursiers** de l'enseignement supérieur, **une expérience qui pourra augmenter leurs chances d'intégrer La Fémis**. Ils permettent de leur procurer des **clés supplémentaires de compréhension du secteur du cinéma, tant pratiques, techniques que théoriques**. L'ensemble des frais des élèves liés aux Ateliers Egalité des Chances et l'inscription au concours de La Fémis sont pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

#### Etape 3 : accompagnement pendant les études

Cette troisième étape a pour objectif d'accompagner les élèves ayant participé aux Ateliers Egalité des Chances autour de 3 piliers : **logistique et financier** (prise en charge des frais d'inscription au concours, bourses d'études, prêts à taux zéro, bourses d'urgence, aide au logement), **pédagogique** : un système de parrainage avec des étudiants de La Fémis, qui offre aux élèves la possibilité de s'appuyer sur les compétences et les expériences du parrain ; **culturel** (sorties culturelles, carte Club Artistik Rezo, carte UGC Illimité duo) .

#### Etape 4 : accompagnement après les études

Cette dernière étape vise à accompagner les étudiants diplômés dans leur insertion professionnelle grâce aux dispositifs suivants : diffusion d'offres d'emplois et de stages, ateliers professionnels, rencontres professionnelles et diffusion de leurs créations.

	<p>La Fémis (école nationale supérieure des métiers de l'image et du son) est une grande école publique qui appartient au Ministère de la Culture. Elle est financée par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC). La Fémis est associée à l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) qui regroupe une vingtaine de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche, elle forme aux métiers du cinéma : réalisateur, chef opérateur, producteur, scénariste, monteur, ingénieur du son, décorateur, scripte, créateur série, distributeur et exploitant de salles. <a href="http://www.femis.fr">http://www.femis.fr</a></p>
	<p>Créée en 2006, la <b>Fondation Culture &amp; Diversité</b>, fondation d'entreprise de FIMALAC, repose sur la conviction que l'un des enjeux majeurs de notre société est de permettre au plus grand nombre un égal accès aux repères culturels et aux pratiques artistiques. Son action favorise l'accès aux grandes Écoles de la Culture pour les jeunes issus de milieux modestes en partenariat avec : l'École du Louvre, 17 Écoles supérieures d'art et de design, 16 Écoles nationales supérieures d'architecture, les Écoles supérieures d'arts appliqués Boule, Duperré, Estienne, l'ENSAAMA, l'Institut national du patrimoine, le Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle, l'École supérieure de journalisme de Lille, l'École de la Comédie de Saint Etienne, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, l'Académie de l'Union, l'Ina Sup, La Fémis et l'École nationale supérieure Louis-Lumière. <a href="http://www.fondationcultureetdiversite.org">www.fondationcultureetdiversite.org</a></p>